

Réf: Dossier 355850

Avis de constitution

SOCIETE « KALLIANCE TRANSIT »

Siège Abidjan, Bingerville, ABIDJAN COCODY
ABATTA, Lot 70, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/10/2024 , et enregistrés le 18/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KALLIANCE TRANSIT »

Objet :

- Le groupage maritime
- Le groupage aérien
- L'import-export
- La livraison
- La distribution
- Diverses prestations et services
- La représentation d'entreprise ou de sociétés commerciales

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Bingerville, ABIDJAN COCODY
ABATTA, Lot 70, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme KOUADIO GBOGBO ROSELINE
(COGÉRANT), M KOUADIO BOUADOU HERMANN
(COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08550 du 31/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67668/GTCA/RC/2024 du 31/10/2024

